



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Collège Anne Frank Bussy-Saint-Georges

## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

### SIGNALEMENT D'UN CAS CONFIRMÉ

Il appartient aux familles de vérifier la température de leur enfant avant le départ du domicile et de signaler toute contamination ou suspicion à l'établissement dans les meilleurs délais.

Un élève isolé ne peut pas se rendre au Collège.

### MASQUES

Pour les collégiens et les visiteurs, le port du masque est **obligatoire** dans l'enceinte de l'établissement, lors de leurs déplacements comme en classe.

Les élèves arrivent au lycée portant un masque **PROPRE** fourni par la famille.

### SANCTIONS

Tout refus d'appliquer les règles sanitaires (port du masque, distanciation physique...) est passible d'une sanction.



### LAVAGE DES MAINS

Plusieurs fois par jour :  
à l'arrivée,

après la récréation, aux toilettes,  
avant et après le repas.

Il se fera

- soit dans les sanitaires,
- soit par utilisation de gel

hydroalcoolique à l'entrée au collège,  
en classe et au restaurant scolaire.



### LES SALLES

Pour limiter les brassages des élèves une salle est réservée pour chaque classe, (sauf enseignement spécialisé).

Pronote sera mis à jour et doit être consulté par les élèves et les parents.

L'aération se fait à fréquence régulière (toutes les deux heures)

Le matériel de désinfection des surfaces est disponible dans chaque salle.

Des plans de classe peuvent être imposés par les enseignants.

### LES RECREATIONS ECHELONNEES

Afin de réduire les brassages, les récréations se dérouleront comme suit :

9h40 - 9h50 pour les 4e/3e  
10h30 - 10h40 pour les 6e/5e

15h10 - 15h20 pour les 6e/5e  
16h05 - 16h15 pour les 4e/3e

### EPS

L'accès aux vestiaires est interdit.

Les élèves viennent EN TENUE.

Ne pas oublier la

bouteille d'eau et une pochette pour mettre le masque.

Les activités seront adaptées en fonction du dernier protocole sanitaire.

Le port du masque est obligatoire durant les temps de regroupements. Le masque ne peut être enlevé que pendant la pratique de l'activité sportive.



### PRÉVOIR UNE GOURDE OU UNE BOUTEILLE D'EAU

Il est conseillé fortement à chaque élève d'avoir sa propre gourde ou bouteille d'eau pour la journée.



### LIEUX SPECIFIQUES

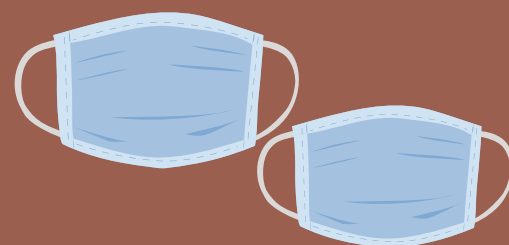
Le CDI, la salle de permanence sont ouverts.

De nouvelles mesures sont applicables dans ces lieux :  
**regroupement par classe ou par niveau.**

### CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

En cas de nécessité, confinement d'une classe par exemple ou isolement individuel, la continuité pédagogique sera organisée notamment par le biais de Pronote.

### DEMI-PENSION



La demi-pension est assurée selon le protocole mis en place à la rentrée (distanciation, gel hydroalcoolique et désinfection entre les services).

Placement par niveau et par groupe.

Les demi-pensionnaires doivent avoir un masque de rechange **PROPRE** pour l'après midi

### PLAN VIGIPIRATE

Pas de rassemblement devant le collège.

Les élèves quittent l'établissement après la sonnerie.

Les parents ne sont pas autorisés à stationner devant l'établissement.

La venue des adultes dans l'établissement a lieu **UNIQUEMENT** sur rendez-vous, seuls les responsables légaux seront reçus.

Émargement et pièce d'identité requis.

Contrôles visuels aléatoires des sacs .

